



Employé.e de commerce profil E avec maturité professionnelle type "économie" intégrée

selon l'ordonnance du 26 septembre 2011 sur la formation professionnelle initiale d'employé de commerce
et l'ordonnance du 24 juin 2009 sur la maturité professionnelle (OMPr).

Grille horaire : périodes par semaine		1ère année	2ème année	3ème année
Domaine fondamental	Français	2	2	2
	Allemand	2	2	2
	Anglais	2	2	2
	Maths	2	2	2
Domaine spécifique	Finances et comptabilité	2.5	2	3
	Économie et droit	2.5	2	3
Domaine complémentaire	Technique et environnement	1	1	1
	Histoire	0	1	2
Interdisciplinarité	Travail interdisciplinaire intégré dans les branches (TIB)	intégré aux trois domaines		
	Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)	0	0	1
Branches CFC	ICA (informatique - bureautique)	3	2	0
	Approfondir et relier	0	2	0
	Compétences interdisciplinaires	1	0	0
Jours de cours par semaine		2	2	2

Conditions de promotion durant la formation

La promotion est semestrielle et se calcule sur la base des notes des domaines fondamental, spécifique et complémentaire (l'interdisciplinarité et les branches CFC ne sont pas prises en compte).

L'élève est promu au semestre suivant si :

- la moyenne des notes de branches est de 4.0 au minimum ;
- deux notes de branches au plus sont insuffisantes ;
- la somme des dixièmes en-dessous de 4.0 est inférieure ou égale à 2.0 points.

L'élève qui ne remplit pas les conditions fixées ci-dessus est promu conditionnellement ; il ne peut être promu conditionnellement qu'une seule fois au cours des quatre premiers semestres de sa formation.

Au second échec semestriel, la formation se poursuit en profil E sans MP.



Conditions de réussite du CFC d'employé.e de commerce profil E avec maturité professionnelle type "économie" intégrée

selon l'ordonnance du SEFRI du 26 septembre 2011

Calcul des notes pour l'obtention de la maturité professionnelle

Branches (les moyennes semestrielles sont arrondies à 0.5)		Note « école » (arrondie à 0.5)	Note « examen » (arrondie à 0.5)	Note de branche (arrondie à 0.5)
Domaine fondamental	Français	Moyenne de tous les semestres	écrit + oral	50% note école 50% note examen
	Allemand		écrit + oral	
	Anglais		écrit + oral	
	Maths		écrit	
Domaine spécifique	Finances & compta		écrit	
	Économie et droit		écrit	
Domaine complémentaire	Histoire		-	note école seule
	Tech. & env.		-	
Interdisciplinarité		Moyenne des notes de TIB	note du TIP	50% TIB - 50% TIP
<p>La maturité professionnelle est réussie si :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. le CFC est réussi ; 2. la moyenne des branches s'élève au moins à 4.0, 3. s'il n'y a pas plus de deux notes de branches insuffisantes et 4. si la somme des écarts négatifs par rapport à la note 4.0 n'excède pas 2 points. <p>La note globale comprend toutes les branches dont une neuvième libellée « Interdisciplinarité ».</p>				



Conditions de réussite du CFC d'employé.e de commerce profil E avec maturité professionnelle type "économie" intégrée

selon l'ordonnance du SEFRI du 26 septembre 2011

Calcul des notes pour l'obtention du CFC

Partie scolaire			
Branches <small>(les moyennes semestrielles sont arrondies à 0.5)</small>	Note « école » <small>(arrondie à 0.5)</small>	Note « examen » <small>(arrondie à 0.5)</small>	Note de branche <small>(arrondie à 0.1)</small>
Français	Reprise de la note MP		
Allemand	Reprise de la note MP		
Anglais	Reprise de la note MP		
ICA	Moyenne de tous les semestres	écrit 120'	½ note école ½ note examen
Economie et Société (ES1) compte double	(examen uniquement)	Moyenne des examens <i>Finances & compta</i> et <i>Économie et droit</i> à 0.1	Examens seuls
Economie et Société (ES2)	Moyenne de tous les semestres de <i>Finances & compta</i> et d' <i>Économie et droit</i>		Note école seule
Travaux de projet	Moyenne des notes A&R Note du TIP	pas d'examen	½ moyenne notes A&R ½ note TIP
<p>La branche ES1 a un coefficient double, les autres branches un coefficient simple pour le calcul de la moyenne finale. L'examen partie école est considéré comme réussi si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la moyenne des branches s'élève au moins à 4.0, - s'il n'y a pas plus de deux notes de branches insuffisantes et - si la somme des écarts négatifs par rapport à la note 4.0 n'excède pas 2 points. 			

Partie entreprise				
Branche	Type d'examen	remarques	arrondi	pondération
Pratique professionnelle	Examen écrit	durée 120'	0.5	1/4
	Examen oral	durée 30'	0.5	1/4
Situations de travail et d'apprentissage	6 STA	8 notes en tout, également pondérées	0.5	1/2
Unités de formation ou contrôles de compétence des CIE	2 UF ou 2 CC			
<p>La partie entreprise est réussie si:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la moyenne est supérieure ou égale à 4.0, et 2. pas plus d'une note de branche de la partie entreprise est insuffisante, et 3. aucune note de branche de la partie entreprise n'est inférieure à 3.0; 				

Le CFC est réussi si les deux parties, scolaire et entreprise, sont réussies.